Image not found or type unknown

retraite anticipe handicape

Par **incas**, le **05/04/2013** à **18:46**

bojour,
je suis reconnu avec RQTH (reconnaissance travailleur handicapé) depuis 1999.Mais en 1985 j'ai eu un dossier à la COTOREP me reconnaissant un taux d'incapacite de 50% mais à cette époque je n'avais pas demandé la RQTH par mauvaise information ou ignorance .Aussi à ce jour on me refuse le départ à la retraite anticipé car je n'ai pas eu 30 ans la RQTH :ma question : est ce normal ? que faire?

Par **P.M.**, le **05/04/2013** à **19:00**

Bonjour,
Il existe des spécialistes dans ce domaine car cela n'est pas vraiment un sujet qui concerne le Droit du travail et je vous conseillerais de vous rapprocher notamment de la MDPH...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés